

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N°535 C

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Entendu l'exposé de Madame le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-7-2 et L.2122-10 ;

Considérant la démission du maire, Monsieur Jean-François ONETO, prononcée par arrêté préfectoral en date du 25 novembre 2024 ;

Vu la délibération n° 535, déterminant le nombre des adjoints au maire ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle élection des adjoints ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE d'élire les adjoints au scrutin secret et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

DESIGNE Mesdames Laetitia DEVRIENDT et Anne-Marie CADART en qualité d'assesseurs du bureau de vote ;

PREND EN COMPTE la candidature de la liste :

Horizon présentée par Mme MELEARD :

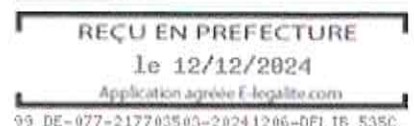
Madame Josyane MELEARD
Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Suzanne BARNET
Monsieur Patrick SALMON
Madame Chantal BOURLON
Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Madame Marie-Laure MORELLI
Monsieur Ziain TADJINE
Madame Espérance AUDINEAU
Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA

PROCEDE à l'élection des adjoints,

Nombre de votants :	34
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	34
Bulletins blancs et nuls :	12
Suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Pour la liste Horizon présentée par Madame MELEARD :

22 voix



2024/.....
Parafe

PROCLAME les résultats du vote :

Madame Josyane MELEARD
Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Suzanne BARNET
Monsieur Patrick SALMON
Madame Chantal BOURLON
Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Madame Marie-Laure MORELLI
Monsieur Ziain TADJINE
Madame Espérance AUDINEAU
Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA

DECLARE les adjoints immédiatement installés dans leurs fonctions.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 6 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 6 décembre 2024

Le Maire,
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2024

Application agréée E-legalite.com

09_DE-077-217703503-20241206-DELIB_535C_